

Les musulmans sont-ils immortels ? Oui, si l'on se fie à la rubrique « nécrologie » des journaux...

écrit par Maxime | 21 juin 2019



J'ai l'habitude de feuilleter la rubrique « Nécrologie » du journal.

C'est un excellent moyen de savoir si telle ou telle connaissance est décédée dans une localité que l'on fréquente, où l'on a partagé des moments d'existence avec des gens qu'on apprécie ou non, qu'on connaît de près ou de loin...

Habituellement les familles ou amis des défunts publient un encart dans la presse locale afin d'informer la population du décès de leur proche et permettre à ceux qui le veulent de se rendre aux obsèques.

.

On sait déjà que les musulmans orthodoxes ne se font pas enterrer parmi nous autres « kouffars », mais bénéficient de carrés musulmans.

<http://resistancerepublicaine.com/tag/carres-musulmans/>

<http://resistancerepublicaine.com/tag/carre-musulman/>

Ce que l'on dit moins, c'est qu'il est exceptionnel, pour ne pas dire que ça n'arrive jamais, de lire des annonces nécrologiques de décès de musulmans dans la presse locale.

.

Ce constat n'en dit-il pas long, pourtant, sur le communautarisme musulman dont il est bien probable que c'est l'une des facettes ?

On nous serine qu'islam et République française seraient compatibles, que les musulmans seraient des Français comme les autres, qu'il existerait un islam modéré, etc.

Mais finalement, les funérailles semblent se faire dans bien des cas, pour ne pas dire toujours (je ne suis pas omniscient, il y a peut-être des exceptions qui auraient échappé à mon oeil vigilant), au sein de la communauté musulmane sans que les éventuelles personnes d'une autre confession que le musulman aurait connu soient conviées aux obsèques...

Voyez par exemple les annonces du journal *Sud ouest* :

<https://carnet.sudouest.fr/results?latest=all>

On peut constater, à l'heure où j'écris ces lignes (20/6/19) que seuls des Français de souche ou des immigrés ayant fait franciser leur nom ou ayant apostasié figurent dans le cahier de ce jour.

.

Cela suscite des interrogations quant à l'intégration des autres...

Quand verra-t-on dans les colonnes d'un tel journal l'annonce du décès d'un Hichem Ibn Mouloud annoncé par sa fille Yasmina (à laquelle le testament ne lègue que la demi-part de son

frère, bien entendu...) et son fils Mohammed ? Aurait-on peur que des « kouffars » viennent souiller la cérémonie par leur présence ?

Compte tenu de la démographie et la poursuite de l'immigration musulmane, il y aurait au moins 18% de musulmans en France :

<https://www.valeursactuelles.com/societe/la-part-des-prenoms-arabes-passee-de-1-18-depuis-les-annees-1960-104411>

Donc logiquement, une annonce sur 5 environ devrait concerner un musulman défunt. On voit bien que ce n'est pas le cas.